



Le 17 mars 2020

Bonjour,

La COVID-19 a des répercussions sur de nombreux services publics. Aujourd'hui, le premier ministre Ford a décrété l'état d'urgence en Ontario. Soucieux de suivre les recommandations de Santé publique Ontario et du ministère de la Santé de l'Ontario, et après avoir consulté notre conseil d'administration, les Services de toxicomanie de Thames Valley modifient leur mode de fonctionnement. **Nous continuons de fournir des services.** Toutefois, nous apporterons des modifications afin de protéger nos employés et nos clients conformément aux recommandations en matière de santé publique.

Depuis le mardi 17 mars 2020 à 20 h, seuls les services essentiels sont fournis en personne. Nous continuerons de mettre l'accent sur les services qui permettent d'éviter que les patients aient à se rendre dans les urgences de la région. Les modifications apportées à notre mode de prestation de services seront en vigueur jusqu'au 6 avril 2020, après quoi, nous réévaluerons notre approche et apporterons toute modification nécessaire.

Dorénavant, nous privilégierons le soutien téléphonique et les rencontres virtuelles par vidéoconférence. Nous offrirons tous les services de prise en charge, de dépistage et d'évaluation modifiée par téléphone et vidéoconférence. Nous offrirons également des services de soutien et de counseling à nos clients actuels de façon virtuelle. De plus, nous avons modifié le programme de logement avec services de soutien de façon à servir les personnes qui en bénéficient sans avoir à les rencontrer en personne.

Étant donné que les cliniques d'accès rapide au traitement médical de la toxicomanie (RAAM) sont considérées comme un service essentiel, elles poursuivent leurs activités. Les employés procèdent au dépistage actif et respectent les consignes de distanciation sociale en gérant le flux des patients. Les services sont adaptés aux besoins uniques des clients.

Par ailleurs, nous avons modifié les services offerts dans le cadre du programme Bonne conduite en effectuant les évaluations au téléphone et en réduisant la taille des groupes, qui réunissent uniquement les personnes admissibles au rétablissement anticipé de leur permis de conduire. Ces méthodes pourraient être modifiées à l'avenir.

Nous élaborerons des ressources offertes en ligne et trouverons d'autres moyens novateurs de fournir de l'information à nos clients et au public par l'entremise de réunions virtuelles, de notre site Web et des médias sociaux. Pour obtenir les tout derniers renseignements, notamment en ce qui concerne la modification de nos services, consultez notre site Web.

Nous vous remercions de votre soutien en ces moments difficiles. Je suis persuadée que nous nous en sortirons si nous unissons nos efforts.

Linda Sibley  
Directrice générale